

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION



1. Retour sur les objectifs 2012 -2013

Plusieurs objectifs que la Faculté des sciences de l'éducation (FSE) s'était fixés pour l'année universitaire 2012-2013 ont été atteints tandis que d'autres sont encore en chantier.

Premièrement, les modifications de nos programmes de 2^e cycle ont été complétées. Les modifications aux programmes de maîtrise en orientation et de maîtrise ès arts en orientation ont déjà été acheminées aux instances supérieures. Les modifications proposées aux programmes de maîtrise en éducation et de maîtrise ès arts en éducation seront déposées au Comité des programmes (CPR) en septembre 2013. Il est à noter que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a effectué certaines modifications à la certification au niveau VI. Ces modifications auront une incidence positive sur nos inscriptions au 2^e cycle et permettront à plus de 120 étudiantes et étudiants qui sont actuellement inscrits dans un certificat non grade à transférer à un de nos programmes de maîtrise. En ajoutant cette cohorte d'étudiantes et d'étudiants à nos inscriptions actuelles, ceci nous permettra de dépasser le cap de 300 étudiantes et étudiants (temps plein et temps partiel) dans nos programmes de maîtrise en éducation.

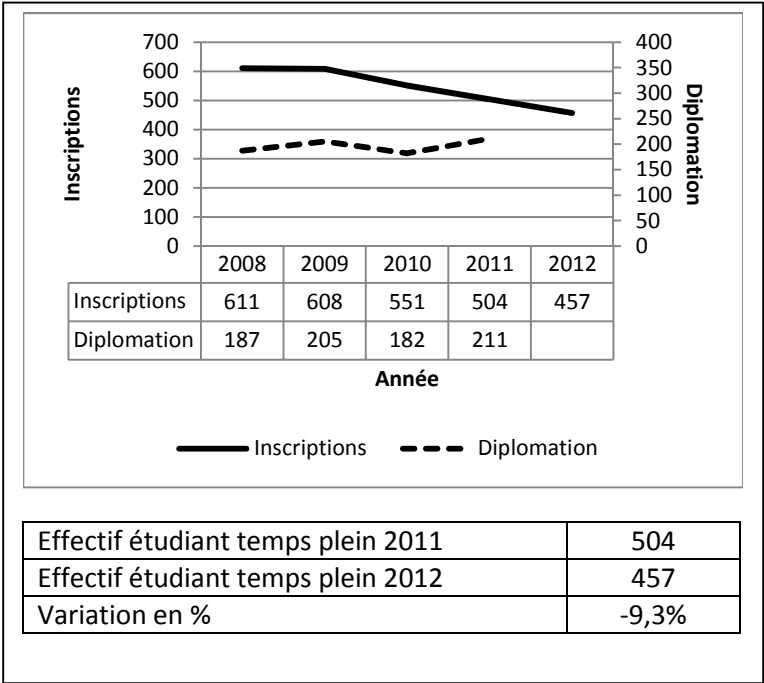
En deuxième lieu, des modifications au programme de doctorat en éducation ont été apportées afin d'alléger le cursus et d'être en mesure d'attirer une clientèle potentielle au niveau pancanadien. Des changements majeurs au niveau de la livraison des cours et de la résidence nous permettront de mieux atteindre l'un des premiers objectifs de ce programme, soit le développement de leaders au niveau de l'éducation en milieu minoritaire francophone, et ce, au niveau de la francophonie canadienne. Les modifications de ce programme ont été déposées aux instances supérieures et il est envisageable que le programme modifié soit mis en oeuvre en 2014-2015.

En troisième lieu, il est à noter que la reconfiguration des programmes de 1^{er} cycle en éducation n'est pas encore complétée, mais avance à bon train. Comme vous êtes au courant, les programmes de 1^{er} cycle en éducation comprennent une forte proportion de cours en provenance d'autres facultés. Par conséquent, il faut que le travail de reconfiguration soit terminé au sein de toutes les instances concernées avant que les programmes en éducation puissent être déposés. Il est prévu que l'ensemble des programmes sera déposé aux instances supérieures durant la prochaine année universitaire.



2. La population étudiante

La population étudiante a diminué considérablement à la FSÉ depuis 2008. Cette diminution est surtout attribuable aux programmes de 1^{er} cycle. Selon les statistiques fournies dans le tableau ci-joint, la FSÉ a subi une diminution de ses effectifs étudiants de l'ordre de 26 % depuis 2008. Étant donné le taux de dénatalité au niveau provincial, la formation initiale en enseignement semble moins populaire chez les finissantes et finissants dans les diverses écoles secondaires du Nouveau-Brunswick, étant donné la diminution du nombre de postes d'enseignement disponibles dans la province. Ce phénomène de diminution du taux d'inscriptions au niveau de la formation initiale à l'enseignement ne semble pas être limité à notre institution. Cette tendance semble également se manifester au niveau national et aux États-Unis.



Nos inscriptions aux programmes de 2^e cycle se maintiennent. Comme il a été mentionné antérieurement, certains changements au niveau de la certification des maîtres auront des effets bénéfiques sur les inscriptions à temps plein, mais surtout à temps partiel. Quoiqu'il existe des marchés potentiels à exploiter au niveau des programmes de premier cycle (programme pont, étudiantes et étudiants internationaux, programmes d'éducation aux adultes, etc.), une grande partie de la croissance potentielle dans nos taux d'inscriptions devra être concentrée au niveau de nos programmes de 2^e cycle. Nous avons déjà un taux de pénétration très élevé au sein du corps enseignant dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Il reste que certaines modifications au niveau des modes de livraison de nos programmes pourraient les rendre encore plus attrayants et permettraient d'augmenter la population étudiante. À ce niveau, nous avons développé quatre cours en ligne, en plus d'offrir des cours en vidéoconférence, et les étudiantes et étudiants en sont reconnaissants.

Il serait également de mise de recruter plus agressivement les étudiantes et étudiants à l'international pour nos programmes de maîtrise en éducation. Des partenariats avec des pays dont l'Université a déjà des ententes de collaboration seraient à envisager en ce qui a trait au recrutement dans le cadre de ces programmes.



3. Le corps professoral et la recherche

Premièrement, le corps professoral de la FSÉ continue à contribuer de façon régulière et continue à l’avancement des connaissances liées aux différentes sphères des sciences de l’éducation. Cette contribution ne se limite pas seulement à la recherche empirique, mais également au niveau du développement et de la création au bénéfice de la pratique professionnelle. Par conséquent, les contributions du personnel de la FSÉ ne se limitent pas aux travaux de recherche arbitrés. Il reste qu’aux fins de ce rapport, seulement les publications arbitrées seront rapportées. En voici un décompte annuel depuis 2008 :

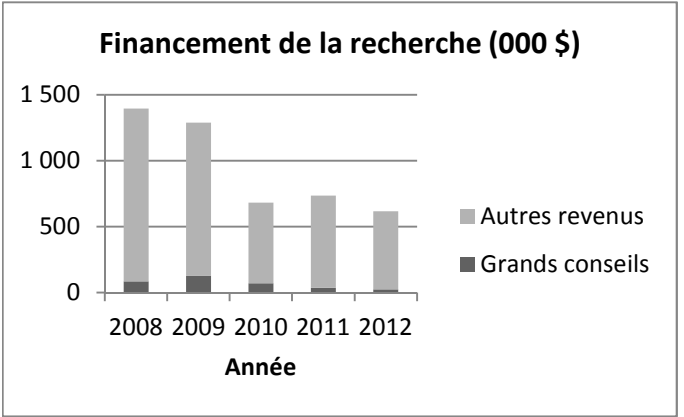
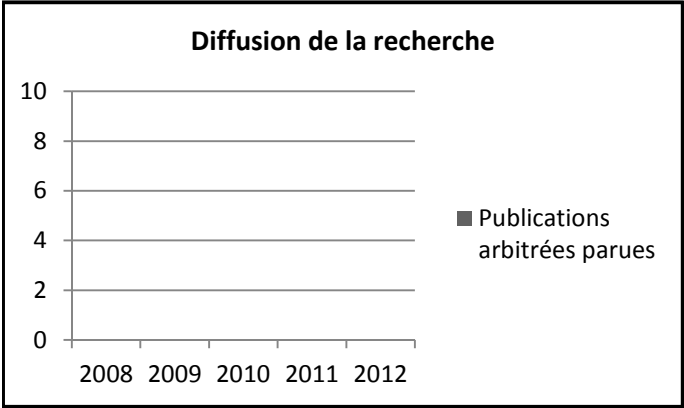
- 2008 – 20
- 2009 – 36
- 2010 – 37
- 2011 – 30
- 2012 – 14

Il est à noter que les données de 2012 ne sont pas complètes, étant donné les sources d’informations mises à ma disposition au moment d’écrire ce rapport. Ces statistiques

démontrent un niveau de productivité équivalant à une production arbitrée par année par professeure ou professeur régulier, en moyenne, pour la majorité des années incluses dans ce rapport. Les nombreuses publications professionnelles et rapports de recherche (gouvernementaux et autres) ne sont pas inclus dans ce rapport puisqu’ils ne sont pas arbitrés. Néanmoins, ce genre de publication est également très important à l’évolution des différents domaines professionnels liés aux sciences de l’éducation. Nos professeures et professeurs sont sollicités aussi par des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et en provenance du secteur privé pour des projets de développement et d’évaluation de programmes ainsi que pour des projets de recherche-action qui sont d’une grande importance au niveau de l’avancement des connaissances. Même si ce genre de travail n’est pas compilé dans le cadre de ce rapport, je tiens à souligner l’importance de ce type de contribution à l’avancement des domaines professionnels qui ne sont pas restreints aux sciences de l’éducation.

Au niveau du financement de la recherche, certains membres du corps professoral de la FSÉ ont reçu des subventions des grands conseils, notamment du CRSH. Selon les statistiques fournies, le pic durant les cinq dernières années aurait atteint 127 395 \$ en 2009 avec une diminution graduelle atteignant 25 000 \$ en 2012. Déjà en 2013, deux subventions du CRSH ont été décernées à deux membres de notre corps professoral dans le cadre de l’Initiative «Développement-savoir». Les montants de ces deux subventions totalisent 70 000 \$ pour l’année 2013. Un autre membre du corps professoral profite d’une subvention du CRSNG et

Effectif professoral régulier 2011-12	20
Effectif professoral régulier 2012-13	22
Variation en %	+ 10%
Effectif professoral temporaire 2011-12	
Effectif professoral temporaire 2012-13	
Variation en %	
Crédits offerts à temps partiel 2011-12	130
Crédits offerts à temps partiel 2012-13	117,5
Variation en %	-9,6%





a reçu un montant de 25 000 \$ pour l’année actuelle. De façon combinée, ces différentes subventions totalisent 95 000 \$ pour l’année 2013, ce qui démontre une nette augmentation des subventions en provenance des grands conseils depuis les quelques dernières années.

Il est à noter que l’attribution du nombre de subventions en provenance du CRSH a diminué considérablement durant la dernière décennie, ce qui rend le taux de succès plus difficile. Au début du millénaire, le taux de succès au niveau des comités liés à l’évaluation était de 30-35 %. Actuellement, le taux de succès varie plutôt dans les 20-25 %. Les conjonctures financières et le grand nombre de demandes en éducation sont des facteurs qui expliquent cette diminution au niveau de l’attribution de subventions. Malgré cette réalité, notre corps professoral semble bien se tirer du jeu. La FSÉ a toujours de deux à quatre subventions du CRSH à n’importe quelle période donnée.

Les autres revenus de recherche maintiennent un niveau annuel d’un demi-million de dollars avec des montants atteignant au-delà d’un million de dollars en 2008 et 2009 (1,3 million et 1,1 million respectivement). Les subventions en 2012 ont atteint la somme de 592 098 \$. Les sommes reçues durant les dernières années proviennent d’organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et du secteur privé. Ces sources de financement sont importantes non seulement pour la recherche empirique, mais également pour les travaux de type développement et création permettant au corps professoral de notre Faculté de continuer à contribuer à l’évolution de divers secteurs en éducation.

4. Les programmes et les cours

Nombre de crédits enseignés en 2011-2012	478
Nombre de crédits enseignés en 2012-2013	469
Variation en %	-1,9%
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2011-2012	10628
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2012-2013	9917
Variation en %	-6,7%

Comme il a été mentionné dans la section 2 de ce rapport, nos inscriptions au niveau de la population étudiante au 1^{er} cycle ont grandement diminué au cours des dernières années. Cet effet a pour conséquence de diminuer le nombre de crédits offerts. Quoique nous remarquions une diminution de -1,9 % entre les années universitaires 2011-2012 et 2012-2013, nous constatons également une plus grande diminution dans le nombre de crédits-étudiant enseignés durant cette même période (-6,7 %). Ce phénomène s’explique par le fait que nos cours sont contingentés, et ce, à différents niveaux selon la nature des cours. Par conséquent, même s’il y a une plus grande diminution au niveau des crédits-étudiant enseignés, cette situation n’a pas nécessairement l’effet de diminuer de façon significative le nombre de crédits enseignés et par conséquent le nombre de cours à offrir.

4.1. Évaluations de programmes complétées et modifications apportées aux programmes

Comme il a été mentionné dans la première section de ce rapport, l’année 2012-2013 a été consacrée à faire avancer la reconfiguration des programmes de 1^{er} cycle et à compléter les modifications des programmes de cycle supérieur. Ces derniers ont tous été évalués durant la période de 2006 à 2009. Pour donner suite aux recommandations qui ont été entérinées au Sénat académique dans les années qui ont suivi, chaque programme de maîtrise et le programme de doctorat en éducation ont été examinés en profondeur. À la suite des travaux des divers comités facultaires, les modifications suggérées à ces programmes ont été entérinées par le Conseil de la Faculté et les propositions de changements aux programmes de doctorat et de maîtrise en orientation ont été acheminées aux instances supérieures. Les modifications aux programmes de maîtrise en éducation seront acheminées aux instances supérieures au début de l’année 2013-2014. Il est à souhaiter que les modifications envisagées soient acceptées au Sénat durant l’année universitaire



2013-2014 afin que ces programmes modifiés puissent être mis en œuvre en septembre 2014.

4.2. Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

Ne s'applique pas.

5. Objectifs prioritaires 2013-2014 (max 3)

1. Compléter le processus de reconfiguration des programmes de formation initiale à l'enseignement (primaire et secondaire) et acheminer les documents pertinents aux instances supérieures.
2. Augmenter l'accessibilité aux programmes de cycles supérieurs en éducation en continuant à développer divers modes alternatifs de livraison .
3. Développer divers bassins de recrutement étudiant à tous les cycles d'enseignement en travaillant en étroite collaboration avec le Bureau de recrutement et le Bureau des relations internationales.



6. Plan académique 2013-2014

	Activités prévues	Responsable	Échéancier
PROGRAMMES EXISTANTS			
Évaluation des programmes	Ne s’applique pas		
Modifications des programmes	Compléter la reconfiguration de tous les programmes de formation initiale à l’enseignement et les déposer aux instances supérieures.	Jean-François Richard Diane LeBreton Raymond Vienneau	B.A.-B.Ed. (primaire) – octobre 2013 Programmes du secondaire - Hiver 2014
	Compléter les modifications pour le programme de maîtrise en éducation (M.Ed. et M.A.Ed.).	Diane LeBreton Raymond Vienneau	Dépôt au CPR en septembre 2013
	Modification au programme de formation de base en éducation des adultes (FBÉA). Cette formation de base n’offre aucun diplôme universitaire. Le but est de réviser ce programme, d’en faire un certificat diplômant et de réviser le programme de baccalauréat en éducation des adultes afin de mieux l’arrimer par rapport au certificat de base.	Jean-François Richard Nicole Ferguson	Dépôt au CPR au printemps 2014
Suivi aux évaluations	Ne s’applique pas		
	...		
	...		
Autres initiatives académiques	Finaliser une entente de collaboration et de mobilité professorale et étudiante avec Deakin University (Melbourne, Australie).	Jean-François Richard Jeanne d’Arc Gaudet	Octobre 2013
	Finaliser une entente de mobilité étudiante avec la Haute École de Charlemagne (Belgique).	Jean-François Richard Diane LeBreton	Automne 2013



RAPPORT ANNUEL 2012-2013

	Compléter et mettre en œuvre une politique d'évaluation des savoirs-être dans les divers programmes de formation initiale à l'enseignement.	Jean-François Richard	Hiver 2014
	Compléter et mettre en œuvre une politique facultaire sur l'évaluation des apprentissages	Jean-François Richard	Hiver 2014
NOUVEAUX PROGRAMMES	Ne s'applique pas		
	...		
	...		